

# La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes

## 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Dans le secteur résidentiel, les autorisations de construire sont très dynamiques. La croissance est un peu plus modeste pour les mises en chantier. Cette conjoncture dynamique concerne aussi les locaux non résidentiels. Cependant, les situations sont très contrastées suivant les territoires.

### Les logements

Les autorisations de logements sont en forte hausse en Auvergne-Rhône-Alpes. D'avril 2021 à mars 2022, 68 100 logements ont été autorisés à la construction, soit 13 300 de plus qu'au cours des 12 mois précédents. Cette dernière période est fortement impactée par la crise sanitaire. À titre de comparaison, on avait recensé 64 000 autorisations au cours de l'année 2019. Selon cette estimation en date réelle, la hausse des autorisations est de 24 %.

De trimestre à trimestre, les chiffres de janvier à mars 2022 sont supérieurs de 15 % à ceux de la même période de 2021. En données annuelles glissantes, le nombre de logements autorisés augmente sensiblement dans l'individuel pur, comme dans le collectif.

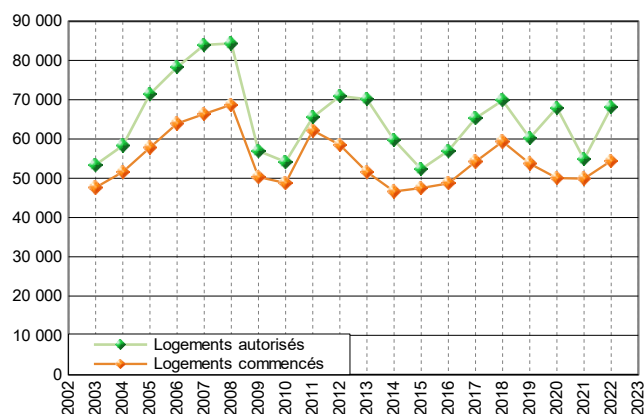
La situation est contrastée selon les territoires. Les autorisations de logements se multiplient dans l'Allier et dans la Drôme alors que leur nombre stagne dans la Métropole de Lyon. La tendance régionale est proche de celle de la France où les autorisations de

logements augmentent de 26 %. La dynamique peut être plus forte dans certaines régions, la région Centre-Val de Loire enregistre une croissance de plus de 50 %, Grand-Est, la Bretagne ou les Pays de la Loire de près de 35 %.

La croissance est plus modeste pour les mises en chantier de logements. 54 450 logements sont commencés au cours de l'année glissante, en hausse de 9 % par rapport aux 12 mois précédents. Les mises en chantier du premier trimestre 2022 sont supérieures de 3 % à celles du même trimestre de 2021. En année glissante, c'est l'individuel pur qui progresse le plus, le nombre de maisons commencées bondissant de 18 % en un an. A l'inverse, l'individuel groupé recule de 2 %. Pour les appartements, la hausse s'établit à 7 %.

Le nombre de logements mis en chantier augmente fortement dans le Puy-de-Dôme, comme dans le Cantal et en Haute-Loire, mais se contracte dans la Métropole de Lyon. Dans l'ensemble du pays, les mises en chantier progressent de 10 %.

### La construction neuve de logements

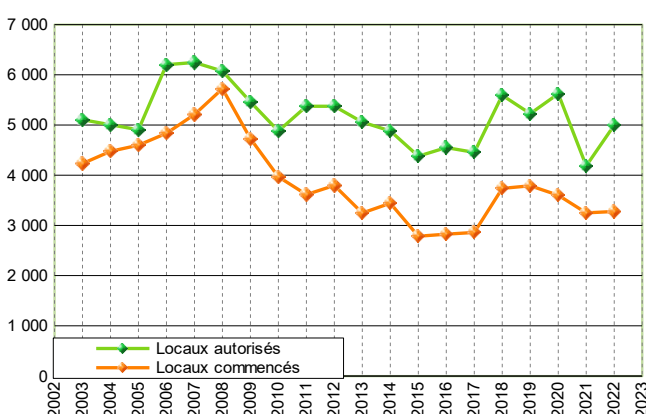


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En nombre de logements, estimation en date réelle

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées au 1er trimestre 2022

### La construction neuve de locaux

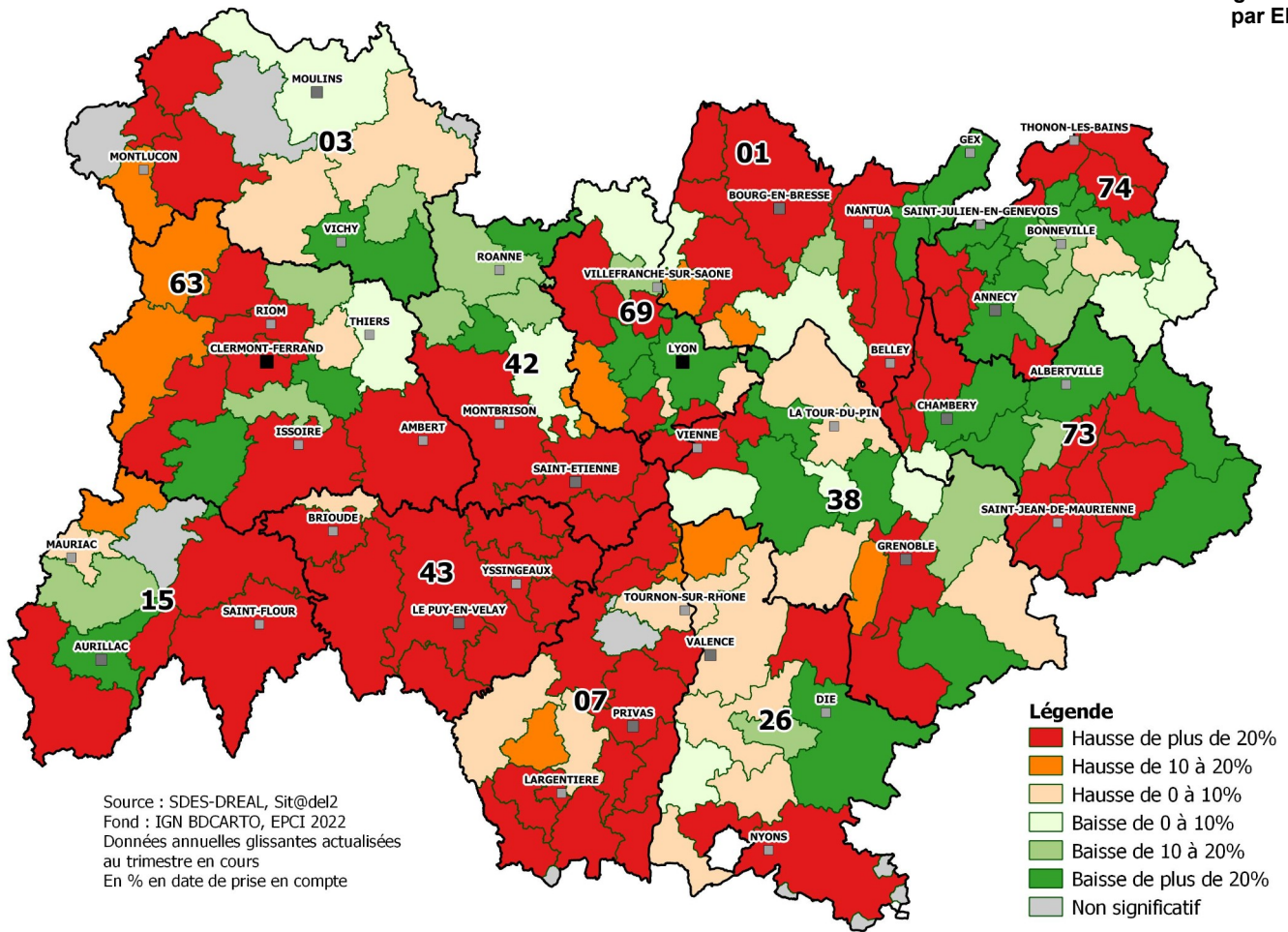


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées au 1er trimestre 2022

Evolution annuelle des autorisations de logements par EPCI



**Les locaux**

Cette conjoncture bien orientée concerne également les locaux non résidentiels. En date de prise en compte, 4,9 millions de m<sup>2</sup> de plancher sont autorisés au cours de la dernière année glissante, soit une hausse de 19 %. Les surfaces autorisées au premier trimestre 2022 augmentent même à un rythme supérieur, de 36 % par rapport au même trimestre de 2021. En année glissante, les surfaces d'entrepôts s'accroissent de manière significative.

Les surfaces autorisées de locaux non résidentiels connaissent une croissance particulièrement sensible dans l'Allier, en Isère et dans le Puy-de-Dôme, alors qu'elles se replient en Savoie, Haute-Savoie et dans la Métropole de Lyon. Les autorisations de locaux sont en hausse de 15 % dans l'ensemble du pays.

Toutefois, les mises en chantier de locaux non résidentiels progressent à peine. La surface totale enregistrée comme mise en chantier au cours de la dernière année glissante augmente seulement de 1 % pour atteindre 3,3 millions de m<sup>2</sup>. Le chiffre du premier trimestre 2022 est en hausse de 9 % par rapport à la même période de 2021. En année glissante, les augmentations les plus fortes concernent les surfaces destinées aux commerces et à l'industrie.

Les surfaces d'activité commencées connaissent un recul

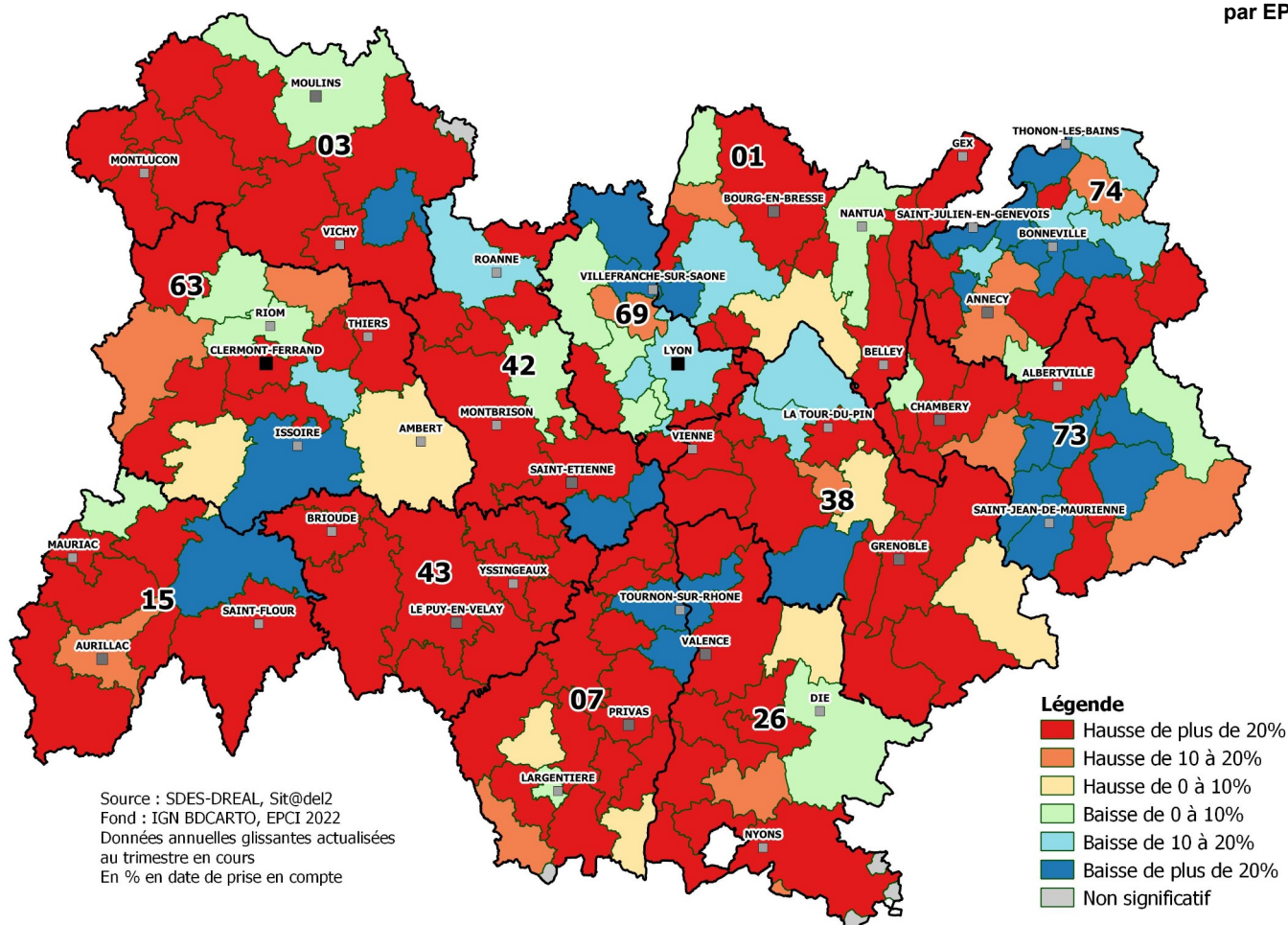
particulièrement sensible en Savoie et dans la Drôme, alors qu'elles augmentent dans l'Ain, en Ardèche et en Isère. Dans l'ensemble de l'Hexagone, la progression est de 12 %.

**La construction neuve de logements selon le type**

	trim 2022 T1	évol/ 2021 T1	an 2022 T1	évol/ 2021 T1
<b>Log. AUTO.</b>				
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>18 890</b>	<b>15%</b>	<b>68 080</b>	<b>24%</b>
Individuels purs	5 940	13%	21 480	22%
Individuels groupés	2 240	6%	7 210	22%
Collectifs et résidence	10 710	18%	39 390	26%
<b>Log. COM.</b>				
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>13 160</b>	<b>3%</b>	<b>54 450</b>	<b>9%</b>
Individuels purs	4 780	14%	17 050	18%
Individuels groupés	1 070	-7%	4 580	-1%
Collectifs et résidence	7 310	-2%	32 820	7%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2  
en nombre de logements, estimation date réelle

Evolution annuelle des mises en chantier de logements par EPCI



La construction neuve de locaux selon le type

	trim	évol/	an	évol/
	2022 T1	2021 T1	2022 T1	2021 T1
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>1 253</b>	<b>36%</b>	<b>4 997</b>	<b>19%</b>
<b>Locaux AUTORISÉS</b>				
Héberg. hôtelier	23	-57%	154	-10%
Bureaux	147	9%	647	1%
Commerce	131	58%	472	15%
Artisanat	67	-26%	347	8%
Industrie	166	43%	685	26%
Exploit. agr. et for.	266	69%	966	24%
Entrepôt	291	78%	930	35%
Service public	162	33%	797	26%
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>840</b>	<b>9%</b>	<b>3 278</b>	<b>1%</b>
<b>Locaux COMMENCÉS</b>				
Héberg. hôtelier	9	-63%	68	-30%
Bureaux	139	21%	491	-5%
Commerce	99	60%	363	37%
Artisanat	61	12%	201	-6%
Industrie	158	40%	521	37%
Exploit. agr. et for.	132	-20%	528	-13%
Entrepôt	104	-27%	552	-10%
Service public	136	45%	554	-1%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2

en milliers de m<sup>2</sup> de surface de plancher en date de prise en compte

Pour en savoir plus

Données régionales DREAL sous :

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)  
rubrique : Développement Durable et Données >  
Connaissance, observation, statistiques > Logement & Construction

- Cahier statistique n° 64 Mai 2022, la Construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes, premier trimestre 2022  
- Bases de données territoriales

Données nationales SDES sous :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>  
rubrique : Logement – Construction > Construction

## La construction neuve de logements par département

	trim	évol/	an	évol/
	2022 T1	2021 T1	2022 T1	2021 T1
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>18 890</b>	<b>15%</b>	<b>68 080</b>	<b>24%</b>
Ain	1 360	-10%	5 980	14%
Allier	490	109%	1 350	58%
Ardèche	980	46%	2 880	30%
Cantal	200	34%	670	32%
Drôme	1 370	52%	4 820	52%
Isère	3 570	33%	12 250	45%
Loire	1 390	3%	4 750	27%
Haute-Loire	500	56%	1 490	44%
Puy-de-Dôme	1 730	36%	5 630	42%
Rhône	1 080	46%	3 660	16%
Métropole de Lyon	2 250	-2%	8 420	1%
Savoie	1 570	3%	6 270	34%
Haute-Savoie	2 400	-12%	9 930	6%
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>13 160</b>	<b>3%</b>	<b>54 450</b>	<b>9%</b>
Ain	1 130	-14%	4 760	10%
Allier	240	20%	800	10%
Ardèche	470	-1%	1 940	17%
Cantal	150	39%	480	23%
Drôme	950	31%	3 040	8%
Isère	2 140	7%	8 840	6%
Loire	1 030	-4%	3 290	12%
Haute-Loire	310	32%	1 030	44%
Puy-de-Dôme	930	54%	4 950	50%
Rhône	680	-16%	3 190	18%
Métropole de Lyon	1 990	-10%	7 130	-12%
Savoie	1 120	98%	4 840	19%
Haute-Savoie	2 020	-20%	10 150	3%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2  
en nombre de logements, estimation en date réelle

## La construction neuve de locaux par département

	trim	évol/	an	évol/
	2022 T1	2021 T1	2022 T1	2021 T1
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>1 253</b>	<b>36%</b>	<b>4 997</b>	<b>19%</b>
Ain	165	219%	497	27%
Allier	37	63%	231	84%
Ardèche	41	33%	177	27%
Cantal	37	161%	126	2%
Drôme	137	21%	525	32%
Isère	277	85%	980	46%
Loire	84	31%	380	17%
Haute-Loire	55	138%	148	12%
Puy-de-Dôme	93	113%	325	41%
Rhône	62	-18%	341	10%
Métropole de Lyon	127	-20%	649	-4%
Savoie	46	-42%	211	-10%
Haute-Savoie	93	-2%	406	-6%
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>840</b>	<b>9%</b>	<b>3 278</b>	<b>1%</b>
Ain	43	-46%	371	32%
Allier	28	57%	114	-18%
Ardèche	36	18%	162	71%
Cantal	20	-24%	87	-11%
Drôme	92	104%	293	-24%
Isère	166	-15%	550	14%
Loire	71	3%	215	-13%
Haute-Loire	28	-22%	93	-11%
Puy-de-Dôme	35	5%	208	8%
Rhône	70	78%	229	17%
Métropole de Lyon	136	105%	515	4%
Savoie	26	-26%	120	-45%
Haute-Savoie	89	-10%	319	0%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2  
en milliers de m<sup>2</sup> de surface de plancher en date de prise en compte

## Quelques définitions

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2, qui s'appuie sur les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier (permis commencés), transmises par les directions départementales des territoires (DDT) et par les communes instructrices au service de l'observation et des statistiques (SDES) du ministère en charge de l'Environnement.

Directement obtenues par compilation des informations déposées par les pétitionnaires, les séries en "dates réelles" rattachent l'autorisation ou la mise en chantier à la période où elles se sont effectivement produites, alors que les séries en "dates de prise en compte", comptabilisent les événements au moment de leur enregistrement dans Sit@del2. Constituées par modélisation, les "estimations date réelle" intègrent les informations échappant au circuit de collecte proprement dit tout en rattachant tout événement à sa date de mise en oeuvre. Le descriptif de la méthode "estimation date réelle" est consultable sur [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr), rubrique : Logement -> Les logements neufs -> La base de données Sitadel2 : méthodologie.

Depuis début 2015, le chiffre de référence pour les autorisations et les mises en chantier de logements est celui des "estimations date réelle" au niveau des départements (dans leur configuration antérieure à la loi du 27 janvier 2014), les régions et la France. Le suivi de la construction de logements en infradépartemental et de la totalité de la construction de locaux non résidentiels reste réalisé en "date de prise en compte" pour le suivi conjoncturel, et en "date réelle" pour les séries longues.

DREAL  
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :  
Connaissance,  
Information,  
Développement Durable,  
Autorité Environnementale

Adresse postale :  
63033 CLERMONT-  
FERRAND CEDEX 01

Directeur de publication :  
Jean-Philippe DENEUVY

Rédaction  
Christophe RAFRAF

Réalisation :  
Grégory BLANC

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

Imprimé par DREAL  
Auvergne-Rhône-Alpes  
63033 Clermont-Ferrand

ISSN 2493-5808  
Mai 2022  
© DREAL 2022